



# EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 27.03.2012 L'an deux mille douze et le deux avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL.

**N° 12/41** **Absents** : Mmes BORELLO (excusée), COMBES (excusée), DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK (excusé), Mme CHAILLET, Mr BALOUP, Mmes PORTAL (excusée), RAHOU, Mr LE ROCH (excusé).

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mme BONNÉ.

**ACQUISITION DE LA PARCELLE C 1221** *Rapporteur : Monsieur le Maire.*

Par courrier en date du 26 mars 2012, le Département propose de céder à la commune une parcelle de l'ancienne voie ferrée Albi - Alban, d'une contenance de 30 m<sup>2</sup>, située au lieu-dit Al Castel, à l'intersection d'un chemin rural, pour l'euro symbolique.

*Adopté à l'unanimité*

Considérant que l'assiette de cette parcelle assure la continuité d'un chemin rural,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'acquérir, pour l'euro symbolique, la parcelle C 1221, d'une contenance de 30 m<sup>2</sup>, appartenant au Département.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir avec le Département, et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 18 juillet 2012  
Jacques LASSERRE  
Maire